



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Plan d'action sur l'amélioration du français

De bons pas dans la bonne direction des connaissances des règles de base pour l'apprentissage de la langue française

Montréal, le 6 février 2008 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) accueille favorablement, dans l'ensemble, le plan d'action annoncé aujourd'hui par la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne visant à faire de la maîtrise de la langue française une priorité dans tous les secteurs de l'éducation au Québec.

« De façon générale, il y a des mesures concrètes qui répondent aux demandes que nous avons formulées à la ministre. On avance et on se rapproche de nos demandes, soit : donner la priorité à l'enseignement des connaissances. Il y a une volonté de recentrer l'apprentissage et l'enseignement en fonction de la maîtrise des règles de base en ce qui a trait à l'orthographe et la syntaxe. Qu'en est-il de la grammaire? De plus, le plan fait les liens entre les programmes de formation des élèves et les programmes de formation universitaire aux futurs enseignantes et enseignants. Ceci va dans le sens du moratoire de la réforme que nous avons réclamé dans les écoles et dans les facultés d'éducation universitaires pour que les profs puissent devenir de solides spécialistes de la matière qu'ils enseignent. Cependant, nous avons très peu de précisions en ce qui a trait à l'évaluation des connaissances et du poids réel qu'elles représenteront dans la note finale. Nous pourrions véritablement mesurer la portée de ce plan une fois que seront précisées les consignes d'évaluation », a déclaré M. Pierre St-Germain, président de la FAE.

La francisation des néo-Québécois et les classes d'accueil semblent les grands oubliés de ce plan. Rien n'est prévu pour améliorer la qualité des services qui leur sont offerts.

La FAE s'inquiète de certaines mesures qui empiètent sur l'autonomie professionnelle, tout en augmentant encore une fois la tâche des enseignantes et enseignants, notamment celles de prescrire la rédaction d'un texte par semaine ou de préparer des dictées régulièrement. « L'accent est mis sur l'amélioration de l'écriture, mais l'enseignement de la lecture n'est pas suffisamment pris en compte. La ministre entend-elle rétablir un meilleur équilibre dans la pondération entre l'écriture, la lecture et la communication orale? Quant à la fréquence et la dose des exercices aux élèves, l'autonomie devrait être laissée au personnel enseignant. Il faut laisser plus de latitude aux profs, ils sont les mieux placés pour savoir quand et comment il faut procéder à un examen, une dictée ou toute autre situation d'évaluation. Il y a un choix professionnel à faire entre l'enseignement d'une notion et le moment où on l'évalue. Quel ministre de la Santé oserait prescrire aux médecins d'augmenter ou de diminuer les traitements ou les examens à offrir à leurs patients », de poursuivre le président de la FAE.

La FAE met aussi un bémol sur les mesures de contrôle et de reddition de comptes dans le plan d'action. « Il ne faudrait pas embourber les enseignantes et enseignants dans des mesures administratives qui se feront inévitablement au détriment du temps d'enseignement », de conclure M. St-Germain.

Finalement, la Fédération croit que l'orientation ministérielle de ce plan qui est de donner la priorité aux connaissances et d'agir avec plus de rigueur, devrait être la même pour toutes les matières enseignées dans les écoles primaires et secondaires du Québec. Le tout pourrait débiter dès septembre prochain tel que l'a démontré et réclamé la FAE.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 27 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, primaire, secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Information : Yves Parenteau
514 910-3195 - cellulaire
514 666-7763 - bureau